

Bulletin de renouvellement d'adhésion

Merci de bien vouloir mentionner votre Chiffre d'Affaires dans la catégorie correspondante et de mettre à jour votre fiche adhérent

Barème des cotisations 2019 : Entreprise

Type	Chiffre d'Affaires en dirhams	Cotisation	Cartes Privilèges	Votre CA
4	CA inférieur à 1.500.000	3 000	3 cartes Privilèges	
5	CA de 1.500.001 à 13.500.000	6 000	4 cartes Privilèges	
6	CA de 13.500.001 à 50.000.000	12 000	5 cartes Privilèges	
7	CA de 50.000.001 à 300.000.000	15 000	7 cartes Privilèges	
8	CA supérieur à 300.000.001	20 000	8 cartes Privilèges	
9	Premium	75 000	12 cartes Privilèges	

Barème des cotisations 2019 : Startup - Auto-entrepreneur

2	Startup (Cotisation pour 2 ans)	1 500	1 carte Privilèges	
3	Auto-entrepreneur	1 500	1 carte Privilèges	

Pièces à joindre

Société

- ▶ PV de l'Assemblée Générale ou Statuts
- ▶ Photocopie du Registre du Commerce (Modèle J)
- ▶ Dernier bilan fiscal
- ▶ Présentation du projet de la startup
- ▶ a) 1 photo d'identité du représentant de la société
- ▶ b) 1 photocopie de la C.I.N. / passeport / titre de séjour

Auto-entrepreneur

- ▶ Copie de l'attestation d'inscription au Registre National de l'Auto-entrepreneur
- ▶ Copie de la carte d'auto-entrepreneur + a) + b)

Cotisation

Je règle le montant de la cotisation (voir barème ci-dessus), soit dirhams,
 en espèces par chèque bancaire (libellé à l'ordre de la CFCIM).

Je soussigné(e),, déclare exactes les informations fournies et accepter les conditions générales et particulières de l'adhésion à la CFCIM.

Fait à, le

Cachet et signature

Pour tous renseignements, contactez le service Adhésions de la CFCIM

Séloua El Maataoui selmaataoui@cfcim.org
 Karim Batata kbatata@cfcim.org
 Wafaa Laachir wlaachir@cfcim.org
 Tél. : 05 22 43 96 11 / 12
 Tél. : 05 22 43 96 48 Fax : 05 22 47 29 67
 15, avenue Mers Sultan - 20130 Casablanca

Consultez l'actualité de la CFCIM sur www.cfcim.org

« CONFORMITE A LA LOI N° 09-08 »

La CFCIM collecte des informations nominatives vous concernant dans le cadre de la gestion des adhésions et du suivi de ses activités de Chambre de Commerce. Celles-ci sont obligatoires pour traiter votre demande d'adhésion ou de renouvellement, assurer la bonne organisation et le suivi des actions, et proposer des services appropriés aux sociétés adhérentes, notamment mais sans s'y limiter, l'accès au service de conciergerie et au bénéfice de la carte privilèges.

Les informations peuvent être transmises au(x) partenaire(s) de la CFCIM, aux collaborateurs de la Chambre et d'une manière générale à toute personne morale ou physique impliquée dans la conception, la réalisation et le suivi des services proposés aux entreprises adhérentes. Conformément à la loi n° 09-08 vous pouvez faire usage de vos droits d'accès, de rectification et d'opposition en adressant votre requête par courrier avec accusé de réception à l'adresse suivante : Service Adhésions, CFCIM, 15, avenue Mers Sultan, 20130 Casablanca, Maroc, en joignant une copie de votre CIN. Récapissé CNDP en cours de demande.